

## Être client d'Opcalia

### Vous êtes client d'Opcalia...

Que vous ayez **réalisé un versement volontaire ou simplement versé votre obligation formation** : vous êtes un client d'Opcalia et à ce titre, nous nous engageons à **vous accompagner dans tous vos projets** emploi, RH et formation.

Vous êtes libérés de votre contribution obligatoire **auprès de votre OPCA de branche ou d'un autre OPCA interprofessionnel** ? **Rien ne vous empêche de bénéficier des services d'Opcalia !**

Que votre service RH compte 10 personnes, ou que vous soyez le seul maître à bord, **vous pourrez toujours compter sur votre conseiller Opcalia.**

## Accompagnement Opcalia : c'est vous qui choisissez !

Et pour en savoir +

CONTACTEZ UN CONSEILLER OPCALIA